

[Texte]

The Chairman: May I at this moment say, not having heard any objection from either side, that we are here tonight, as you know, to study the supplementary estimates that we have received. I have not yet stopped anybody, but I would hate to read the summary of procedural rules regarding supplementary estimates. I would like you to be aware that we are here to discuss the supplementary estimates before you, and not policy.

The Minister is very sorry that he was unable to come tonight. The meeting was set for tonight and he could not come, but he might come at a future date. That will have to be decided by the steering committee that will sit Thursday afternoon. But I would like to remind you that the rules are very clear. I did not make the rules. Beauchesne, May and everyone is very clear on what discussion can take place when you call a meeting for supplementary estimates. I would hate to, again, stop the deliberations during this evening's procedure. I am just calling on your co-operation, because you all are expert parliamentarians and I know very well that your years of experience has indicated to you the kind of questioning that you may entertain.

• 2020

Mr. McKinnon: Thank you for your advice, Mr. Chairman. I would only point out that Vote 1 does deal with communication expenditures. Far be it from me to do anything that would in any way impair the security of the country. That is not always exactly the same as impairing the security of certain organizations within the country.

I would like to point out that last year when we moved into supplementary estimates at this time we wandered far afield, and have traditionally done so on Vote 1. I think last year you will notice that when Mr. Danson made his speech to the committee he went far beyond Vote 1 and it was not objected to.

I also would like to point out, in reference to the Deputy Minister's remarks, that they are exactly the contrary of the remarks he made on April 20, 1976 when we were speaking on this very subject. He started off "In response to Mr. McKinnon's question", when I asked about the communications security establishment and, the end of that paragraph, he said:

It was to establish clear ministerial responsibility and put arrangements for the budget and estimates on an orderly basis, that the government took the decision to bring the organization under the administrative control of the Minister of National Defence, whose Department is the major user of communications security establishment services.

If I heard you correctly a few minutes ago, you said the department was not. That has changed in the last year and a half.

Mr. Nixon: Mr. Chairman, the reason I responded that we are getting into an area of national security is that the communications security establishment is involved in two pro-

[Traduction]

Le président: Personne n'a soulevé d'objection mais, vous n'ignorez pas que nous sommes ici ce soir pour étudier le Budget supplémentaire. Je n'ai interrompu personne encore, mais je ne voudrais pas avoir à vous rappeler les règles de procédure concernant le Budget supplémentaire. Sachez donc que nous sommes ici pour parler du Budget supplémentaire et non pas de politique.

Le ministre regrette beaucoup de ne pas avoir pu venir ce soir. La réunion avait été fixée pour ce soir mais il n'a pas pu y assister; il viendra peut-être un autre jour. Le comité directeur qui se réunira jeudi après-midi se prononcera là-dessus. Je tiens à vous rappeler que le règlement est très clair et ce n'est pas moi qui l'ai fait. Beauchesne, May et tous les autres sont très clairs quant au genre de discussions qu'on peut avoir durant une séance portant sur le budget supplémentaire. Je ne voudrais pas avoir à interrompre encore les délibérations au cours de la séance de ce soir. Je vous demande votre collaboration, parce que vous êtes tous des parlementaires d'expérience et que je sais très bien que vous avez appris au cours de ces années d'expérience quel genre de questions vous pouviez poser.

M. McKinnon: Merci de vos bons conseils, monsieur le président. Je voudrais seulement souligner que le crédit 1 traite bel et bien des dépenses au titre des communications. Dieu me préserve de poser jamais des questions qui pourraient d'une façon ou d'une autre compromettre la sécurité du pays. Ce n'est pas toujours exactement la même chose que de compromettre la sécurité de certains organismes à l'intérieur du pays.

Je tiens à souligner que l'année dernière, lorsque nous avons étudié le budget supplémentaire à la même époque, nous sommes allés très loin et c'est ce que nous avons toujours fait en étudiant le crédit 1. Je pense que l'année dernière, lorsque M. Danson a fait sa déclaration au Comité, il s'est fort éloigné du crédit 1 et que personne ne s'y est opposé.

Je voudrais également souligner, en ce qui a trait aux remarques du sous-ministre, qu'elles vont à l'encontre des remarques qu'il a faites le 20 avril 1976 lorsque nous avons discuté le même sujet. Il a commencé en disant «En réponse à la question de M. McKinnon», lorsque j'ai posé une question au sujet de l'établissement de sécurité des communications, et à la fin du paragraphe, il disait:

C'était pour établir une responsabilité ministérielle claire et mettre en bon ordre les arrangements nécessaires pour le budget et les prévisions, que le gouvernement a pris la décision de placer l'organisme sous le contrôle administratif du ministre de la Défense nationale, dont le ministère est le principal client de l'établissement de sécurité des communications.

Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, il y a quelques minutes, le ministère ne l'était pas. Cette situation a changé au cours de la dernière année et demie.

M. Nixon: Monsieur le président, la raison pour laquelle j'ai dit que nous touchions là à une question de sécurité nationale est que l'établissement de sécurité des communications s'oc-